



# SYNDICAT DES PRATICIENS MÉDECINE SYMBOLIQUE

## Rôle des ANTENNES du SPMS

### Une antenne, c'est Quoi ?

Sur une zone géographique donnée (à préciser lors de la création de l'antenne)

- Un collectif d'au moins 3 personnes bénévoles
- Un minimum de 10-15 praticiens syndiqués sur la zone géographique
- Une envie et un engagement à animer la zone définie

### Pour quels objectifs ?

- Animer le réseau et la vie syndicale des praticiens en Médecine Symbolique
- Soutenir les praticiens dans leur activité de praticiens et leur pratique de la médecine symbolique
- Créer un réseau de proximité en lien avec le siège du SPMS.

### Quel Fonctionnement ?

#### De l'antenne

- Un représentant sera désigné par le collectif. Il assurera le lien avec le siège. Il représentera le syndicat dans la limite des objectifs cités. Pour les autres situations, il se tournera vers le siège du SPMS.
- Liberté de l'antenne dans ses choix d'actions en lien avec les objectifs cités, avec au moins une action festive par an.
- Accueil de la disponibilité très disparate d'une personne à une autre et d'une période à une autre.
- Avoir pris connaissance du code de déontologie de la profession.

#### Avec le siège du SPMS

- Des fichiers de contacts des praticiens MS seront fournis par le SPMS siège. Utilisation vigilante de ces fichiers en lien avec les objectifs ci-dessus, sans aucune autre diffusion.
- Demande de financement possible pour des activités en lien avec les objectifs de l'antenne.
- L'Antenne relaie les évolutions en lien avec la profession fournies par le siège du SPMS auprès des praticiens MS du secteur.
- L'antenne peut repérer les besoins des praticiens MS, et voir avec le siège comment y répondre si elle ne le peut pas.
- Dès qu'elle le peut, l'antenne SPMS transmet des retours au siège sur les actions réalisées avec photos, témoignages et descriptifs, pour diffuser au nationale (newsletter) et inspirer les autres.
- Relais minimum 1 fois par an un bilan des activités de l'année - pour la période de Juin/Juillet.

**Vos contacts au SPMS  
de la commission  
Réseau des praticiens MS**

Marie Blanckaert - 06 73 84 24 13 - [mc.blanckaert@mailo.fr](mailto:mc.blanckaert@mailo.fr)  
Ingrid Peyvel - 06 61 70 34 07 - [ingrid.rodolphe@hotmail.com](mailto:ingrid.rodolphe@hotmail.com)  
Géraldine Masson - 06 15 10 81 79 - [gemasson@hotmail.com](mailto:gemasson@hotmail.com)